

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

◇◇*◇*◇*◇*◇*◇*◇*◇*

Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction

◇◇*◇*◇*◇*◇*◇*◇*◇*

DELIBERATION 14/2023

LE 20 JUIN 2023 à 18 heures, le Comité de direction de l'Office de tourisme intercommunal, composé de 14 membres en exercice, dument convoqués le 12 juin 2023, s'est réuni à la Communauté de communes, 14 160 Dives-sur-Mer, sous la présidence d'Olivier PAZ.

Présents titulaires : Le Président, Olivier PAZ, La Vice-Présidente, Béatrice GUILLAUME, Le Vice-Président, Alexandre BOUILLON, Olivier COLIN, Christine LE CALLONEC, Olivier HOMOLLE, Anne HOULET, Didier LECOEUR, Hélène LEPELIER, Jean-François MOREL, Pierre MOURARET, Patrick TURCOTTE.

Excusés : Bernadette FABRE, Bérangère NIEMAN.

Secrétaire de séance : Jean-François MOREL.

MANDATS POUR CREANCES ETEINTES
Dépenses de fonctionnement au compte 6542

Le service de gestion comptable Val et Littoral a fait parvenir à l'Office de Tourisme intercommunal un état correspondant à des sommes non recouvrées d'un montant total de **1 114.50 €**, pour insuffisance d'actif, ayant pour conséquence l'effacement des dettes et l'obligation pour l'Office de Tourisme intercommunal de procéder à l'émission d'un mandat pour créances éteintes :

- Titre 76/2017 : 515 €/Titre 374/2016 : 552 €/Titre 678/2020 : 47.50 €

A l'appui des documents de la trésorerie joints à cette délibération (bordereau de situation, clôture pour insuffisance d'actifs), attestant la clôture pour insuffisance d'actifs et à la demande du SGC Val et Littoral de Caen,

LE COMITE DE DIRECTION, après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

Article unique : d'approuver l'émission d'un mandat pour créances éteintes - dépenses de fonctionnement au compte 6542 pour le montant précité.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Jean-François MOREL

POUR EXTRAIT CONFORME,

EPIC Office de Tourisme
Intercommunal
Normandie Cabourg Pays d'Auge
14390 CABOURG

Le Président,

Monsieur Olivier PAZ

Accusé de réception en préfecture
014-420522575-20230620-14-2023-DE
Date de télétransmission : 23/06/2023
Date de réception préfecture : 23/06/2023